

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 4 JUILLET 2025

**DELIBERATION N°CD2025-  
07/3/26  
DOSSIER N°7043**

**DISPOSITIF VOYAGES SCOLAIRES AVEC NUIITEES SUR LE  
TEMPS SCOLAIRES DES ETABLISSEMENTS - MODIFICATION  
ET ACTUALISATION DU REGLEMENT**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Mary-Line GEOFFRE  
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS  
Delphine CHARTRAIN à Bertrand LABAR  
Franck FOULON à Catherine GRAVERON  
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH  
Armelle MARTIN à Eric BODEAU  
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports*

RAPPORTEUR : M. Laurent DAULNY

**OBJET : DISPOSITIF VOYAGES SCOLAIRES AVEC NUIITEES SUR LE  
TEMPS SCOLAIRES DES ETABLISSEMENTS - MODIFICATION ET  
ACTUALISATION DU REGLEMENT**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,  
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,*

VU la délibération n°CD2024-07/3/9 du 12 juillet 2024 portant règlement relatif à l'intervention départementale de prise en charge des voyages scolaires avec nuitées sur temps scolaire des établissements scolaires ;

VU le rapport CD2025-07/3/26 de Madame la Présidente du Conseil départemental,

VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,

### DÉCIDE,

- de poursuivre le dispositif dans le cadre de la prise en charge des voyages scolaires avec nuitées sur le temps scolaire des établissements, uniquement pour les collégiens, à compter de l'entrée en vigueur de la délibération ;

- d'approuver les modifications du règlement, jointe à la présente délibération ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires pour mettre en œuvre cette délibération.

Ont voté contre :

M. Philippe BAYOL (ayant donné pouvoir à Mme Mary-Line GEOFFRE), M. Eric BODEAU, M. Thierry BOURGUIGNON, M. Patrice FILLLOUX, Mme Marie-France GALBRUN, Mme Mary-Line GEOFFRE, Mme Marinette JOUANNETAUD (ayant donné pouvoir à M. Jean Jacques LOZACH), M. Jean Luc LEGER, M. Jean Jacques LOZACH, Mme Armelle MARTIN (ayant donné pouvoir à M. Eric BODEAU), Mme Isabelle PENICAUD (ayant donné pouvoir à M. Thierry BOURGUIGNON), Mme Renée NICOUX

**Adopté : 18 pour - 12 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**